

Conditions Générales du Club Actionnaires d'Euro Disney S.C.A. A compter du 2 janvier 2014

Objet du Club Actionnaires d'Euro Disney S.C.A.

Fondé en 1995, le Club Actionnaires d'Euro Disney S.C.A. a pour objectif de renforcer les relations entre Euro Disney S.C.A. (la Société) et ses actionnaires. En devenant membre du Club Actionnaires, les actionnaires reçoivent des informations utiles et détaillées sur la vie de la Société, ses performances financières, l'assemblée générale annuelle, l'actualité du Club Actionnaires et de Disneyland® Paris. Ils peuvent par ailleurs accéder aux services et/ou profiter des avantages proposés par le Club Actionnaires.

Services et avantages

- L'adhésion au Club Actionnaires permet de bénéficier, sous certaines conditions, d'un ensemble de services et d'avantages parmi lesquels des réductions à Disneyland Paris et des invitations pour des événements organisés par le Club Actionnaires, dans la limite des places disponibles.
- Les services et les avantages sont réservés aux membres du Club Actionnaires, et leurs invités le cas échéant, sur présentation de leur carte de membre en cours de validité, dans les conditions définies par le Club Actionnaires et détaillées en pages 3 et 4 du présent document. Ils ne peuvent être cumulés avec aucune offre promotionnelle proposée à Disneyland Paris.

Critères d'adhésion

- Le Club Actionnaires est destiné aux actionnaires d'Euro Disney S.C.A., personnes physiques uniquement et détentrices **d'un minimum de cent (100) actions Euro Disney S.C.A.** (code ISIN : FR0010540740) au nominatif ou au porteur. L'adhésion au Club Actionnaires est gratuite et valable pour une période de deux (2) ans et ce jusqu'au dernier jour du mois d'expiration indiqué sur la carte.
- Les actionnaires remplissant l'une des deux situations suivantes sont exempts de ce critère:
 - Etre Membre du Club Actionnaires depuis une date antérieure au 1er octobre 2005 et justifier à la date du dernier renouvellement d'une détention d'un minimum de cinq (5) actions Euro Disney S.C.A.
 - Justifier à la date d'une demande d'adhésion au Club Actionnaires d'une détention ininterrompue d'un minimum de cinq (5) actions Euro Disney S.C.A. depuis une date antérieure au 1er octobre 2005.

Demande d'adhésion au Club Actionnaires

Tout actionnaire satisfaisant à ces critères d'adhésion a la possibilité de faire une demande d'adhésion au Club Actionnaires depuis le site <http://corporate.disneylandparis.fr> (section Club Actionnaires / devenir membre) en complétant le formulaire d'adhésion, télécharger sa photo, puis fournir les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire d'adhésion dûment rempli, daté et, signé
- Un justificatif de possession d'actions Euro Disney S.C.A. au(x) nom(s) du ou des détenteur (s) et datant de moins de trois mois. **Les impressions écrans de relevés de comptes-titres issus de pages Internet ne sont acceptées qu'accompagnées d'une copie de l'ordre d'achat d'actions Euro Disney S.C.A. ou d'un relevé de portefeuille édité par l'intermédiaire financier s'il est daté de plus de trois mois.** Ce justificatif n'est pas nécessaire pour les actionnaires détenant leurs actions au nominatif pur chez Société Générale Securities Services.
- **Le cas échéant, l'ensemble des relevés annuels de compte-titre au(x) nom(s) du ou des titulaire(s) indiqué(s) sur le formulaire, nécessaire pour justifier d'une détention ininterrompue.**

Demande de renouvellement au Club Actionnaires

- Tout renouvellement relève d'une démarche personnelle et ne sera pas effectué automatiquement. Le membre du Club Actionnaires devra faire son renouvellement depuis son Espace Personnel sur le site <http://corporate.disneylandparis.fr> (section Club Actionnaires) ou en contactant le Club Actionnaires, s'il n'est pas internaute, **uniquement dans les 60 jours précédant l'expiration de sa carte** (dernier jour du mois d'expiration indiqué sur la carte).
- En cas de demande de renouvellement de la carte de membre du Club Actionnaires, la délivrance d'une nouvelle carte est soumise aux conditions générales en vigueur à la date de cette demande et à l'envoi des pièces justificatives susmentionnées.

Carte Club Actionnaires

Toute demande d'adhésion ou de renouvellement est soumise à un délai de traitement **d'environ deux semaines à réception des pièces justificatives**. Si l'actionnaire répond aux critères d'adhésion ou de renouvellement du Club Actionnaires et si les pièces justificatives sont validées par les chargés de relation du Club Actionnaires, un e-mail de confirmation lui sera envoyé. Dans le cas où une de ces pièces ne serait pas conforme, il lui adressera un email afin de lui préciser quelles sont les informations manquantes.

- A compter de la validation de la demande d'adhésion ou de renouvellement, le délai d'envoi de la carte de membre sera d'environ 4 à 6 semaines. A titre exceptionnel, une attestation provisoire pourra être fournie sur demande préalable adressée au Club Actionnaires **au minimum 5 jours avant un séjour ou une visite à Disneyland® Paris**.
- La carte du Club Actionnaires reste valable pendant deux ans et ce jusqu'au dernier jour du mois d'expiration indiqué sur la carte.
- La carte est nominative et strictement réservée à son ou ses titulaires. Des contrôles d'identité pourront être effectués afin de vérifier le respect de son utilisation.
- La carte est non transmissible, non échangeable, non cessible et ne donne pas accès aux Parcs Disney®, ni l'accès gratuit au parking visiteurs des Parcs Disney, ni l'accès aux parkings des hôtels Disney.
- En cas de perte ou de vol, merci d'en informer le Club Actionnaires d'Euro Disney S.C.A. par courrier, e-mail ou fax en incluant le cas échéant une copie de la déclaration de vol déposée auprès des autorités compétentes. Une fois la déclaration effectuée, le membre du Club Actionnaires devra suivre la procédure de renouvellement susmentionnée.
- Tout changement de coordonnées devra être notifié dans les meilleurs délais depuis l'Espace Personnel du Club Actionnaires d'Euro Disney S.C.A. sur le site <http://corporate.disneylandparis.fr>.
- Le simple fait d'être membre du Club Actionnaires implique l'acceptation **sans réserve** des présentes conditions générales et du règlement intérieur du Salon Mickey qui en fait partie intégrante (règlement disponible à la suite des Conditions Générales ou sur <http://corporate.disneylandparis.fr> ou directement au Salon Mickey).

Perte de la qualité de membre du Club Actionnaires : résiliation - exclusion

- Lorsqu'un membre du Club Actionnaires ne satisfait plus aux conditions générales du Club Actionnaires, il s'engage à en informer le Club Actionnaires dans les meilleurs délais. Il perd alors sa qualité de membre du Club Actionnaires et ne peut plus accéder aux services et profiter des avantages attachés à cette qualité. Il devra restituer sa carte de membre du Club Actionnaires dans les meilleurs délais.
- Tout usage frauduleux ou illicite de la carte de membre du Club Actionnaires pourra entraîner l'exclusion définitive du Club Actionnaires et ce sans préavis.

Modifications

- Euro Disney S.C.A. se réserve le droit de modifier sans préavis les présentes conditions générales et/ou les conditions d'éligibilité et/ou les caractéristiques du Club Actionnaires, y compris les différents types et niveaux de services et d'avantages réservés aux membres du Club Actionnaires.
- Euro Disney S.C.A. se réserve également le droit de mettre fin aux activités du Club Actionnaires, sans aucune indemnisation ou remboursement, pour quelque raison que ce soit et à tout moment, auquel cas elle s'engage à honorer toutes les réservations effectuées avant cette date et bénéficiant d'une réduction du Club Actionnaires.

Informations CNIL

Les informations recueillies sur les membres du Club Actionnaires bénéficient de la protection de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces informations pourront donner lieu à l'exercice de leur droit d'accès et de rectification auprès d'Euro Disney S.C.A., Le Club Actionnaires, BP 100, 77 777 Marne-la-Vallée Cedex 4 (France). Elles sont à usage d'Euro Disney S.C.A. et de ses filiales, de ses co-contractants et des sociétés du groupe The Walt Disney Company.

Contact

Pour toute question ou renseignement sur les présentes conditions générales, veuillez contacter le Club Actionnaires :

- par téléphone au **00 800 64 74 56 30*** ou + **33 (0)1 64 74 56 30**** du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30
- par fax au + **33 (0)1 64 74 56 36**
- par e-mail à l'adresse euromag@clubactionnaires.com
- par courrier à **Euro Disney S.C.A., Le Club Actionnaires, BP 100, 77777 Marne-la-Vallée Cedex 4 (France)**
- sur le site Internet : <http://corporate.disneylandparis.fr> (section Actionnaires)

(*) Numéro gratuit à partir des postes fixes et opérateurs nationaux depuis la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, uniquement. (**) Numéro non surtaxé

Services

- Tout au long de l'année, les membres du Club Actionnaires sont informés de l'actualité d'Euro Disney S.C.A. au travers :
 - D'e-newsletters du Club Actionnaires, publiées 4 à 5 fois par an et envoyées par e-mail ou par courrier ;
 - Des résultats financiers de la Société envoyés lors de chaque publication trimestrielle par e-mail ou par courrier ;
 - Des présentations et des rencontres privilégiées avec l'équipe de Direction : tables rondes et/ou conférences (places limitées) ;
 - De l'envoi d'informations pratiques et juridiques relatives à l'assemblée générale annuelle de la Société.
- Les représentants du Club Actionnaires sont disponibles pour répondre aux questions des membres du Club sur la vie de la société ou du Club Actionnaires via la ligne téléphonique gratuite* et dédiée : **00 800 64 74 56 30**, du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30.
- Ils ont aussi l'opportunité d'accéder à des services exclusifs à Disneyland® Paris grâce à
 - Une ligne d'information et de réservation à Disneyland Paris spécifiquement dédiée : **+33 (0)1 60 30 60 72** ;
 - Des événements réservés aux membres du Club : projections, inaugurations, ... ;
 - Des offres exceptionnelles sur des produits ou des services ;
 - Un accès privilégié au Salon Mickey, dans la limite de 4 visites par mois, ouvert tous les jours de 9 heures à 12 heures et directement situé à l'entrée du Parc Disneyland® (règlement disponible à la suite des Conditions Générales ou sur <http://corporate.disneylandparis.fr> ou au Salon Mickey).

(*) Numéro gratuit à partir des postes fixes et opérateurs nationaux depuis la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, uniquement.

Avantages

Pour bénéficier des avantages, la carte de membre du Club Actionnaires en cours de validité doit être présentée sur place, au moment du paiement. Pour les réservations hôtelières, l'appartenance au Club Actionnaires doit être spécifiée lors de la réservation et la carte doit être présentée par son détenteur à la réception de l'hôtel à l'arrivée. Les offres et avantages du Club Actionnaires ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles ou offres spéciales, **y compris toute offre ou réduction liée à la détention d'un passeport annuel** (à l'exception de la réduction spéciale famille).

Avantages	Conditions d'application	Informations et Réservations
Billets d'entrée aux Parcs Disney®		
Billets Un Jour/Un Parc et les billets 2 Parcs (1, 2, 3 jours)	-15% Applicable aux guichets d'entrée des Parcs Disney uniquement. Hors événements spéciaux (y compris soirées spéciales). Achats limités à 5 tickets par membre et par jour.	Informations sur www.disneylandparis.com ou en appelant le +33 (0)1 60 30 60 72
Passeports Annuels	-15% Applicable au Bureau des Passeports Annuels des Parcs Disney uniquement. Destinés à l'actionnaire et à sa famille (même adresse) dans la limite de 5 Passeports Annuels par membre du Club Actionnaires et par an. Hors parrainage et/ou offre de renouvellement. Réduction cumulable avec la réduction spéciale famille uniquement (même adresse) pour l'achat simultané de 5 Passeports Annuels Fantasy ou Dream, selon les conditions mentionnées dans la Brochure Passeports Annuels.	Informations sur www.disneylandparis.com ou en appelant directement le +33 (0)1 60 30 60 72
Hôtels Disney® : Disneyland® Hotel, Disney's Hotel New York®, Disney's Newport Bay Club®, Disney's Sequoia Lodge®, Disney's Hotel Cheyenne®, Disney's Hotel Santa Fe®, Disney's Davy Crockett Ranch®		
Forfaits (Hôtels et Parcs Disney)	-10% Hors transport. Offre limitée à 2 chambres par séjour. S'applique sur tous les types de chambres exceptés les Suites, les Chambres du Castle Club, les Chambres de l'Empire State Club et les Chambres Familiales. Règlement en prépaiement obligatoire et selon les conditions générales de vente applicables à la date de la réservation. Uniquement à partir de 2 nuits consécutives pour les 24 et 31 décembre.	Informations et réservations uniquement en appelant la ligne dédiée au Club Actionnaires au : +33 (0)1 60 30 60 72.
Chambres seules (Hôtels uniquement)	-25%	

Restaurants

Restaurants avec service à table ou buffet des Parcs et Hôtels Disney®, du Disney Village® et du Golf Disneyland®.	-15%	Offre valable pour 6 personnes maximum. Hors boissons alcoolisées. A l'exception du Rainforest Café®, du King Ludwig's Castle®, du Planet Hollywood® et du McDonald's™ et des bars. La réduction ne s'applique pas aux paiements par coupons repas ou par tickets restaurants, ni aux repas à thèmes tels que Thanksgiving, Réveillons, Noël, Jour de l'An, les dîners spectacles.	Réservations- informations uniquement au : +33 (0)1 60 30 40 50
Earl of Sandwich® à Disney Village	-10%	Offre destinée à l'actionnaire membre du Club Actionnaires accompagné de 4 invités maximum par jour. Hors évènements spéciaux (y compris soirées spéciales ou privées).	Informations au +33 (0)1 64 63 48 68

Boutiques

Boutiques de Disneyland® Paris	-15%	Excepté sur certains articles signalés en boutique et limité à 10% sur certains articles tels que les objets de collection et les éditions limitées.	Informations au +33 (0)1 64 74 44 30 (du lundi au vendredi)
Disney® Stores Europe	-10%	Excepté sur certains articles signalés en boutique.	
La Vallée Village	Carte VIP	Sur présentation de la carte du Club Actionnaires en cours de validité auprès de l'Espace d'Accueil de La Vallée Village, recevez une carte VIP vous donnant droit à 10% de réduction supplémentaire sur les prix déjà réduits de 6 boutiques de votre choix.	La Vallée Village +33 (0)1 60 42 35 01 ou www.lavallee-village.com

Autres

Dîner-spectacle « La légende de Buffalo Bill avec Mickey et ses Amis ! »	-20%	Réduction sur le tarif public en cours sur les places de 2ème catégorie. Supplément de 13 € par personne par rapport au tarif applicable pour les places de 1ère catégorie. Sous réserve de disponibilité aux guichets ou en pré-réservation. Attention : ce spectacle mettant en scène des animaux et des cavalcades entraînant des soulèvements de poussière, il n'est pas recommandé aux personnes asthmatiques ou souffrant de problèmes respiratoires. Places assises pour les enfants de moins de 3 ans non garanties.	Pré-réservation au +33 (0)1 60 45 71 00
Visites guidées des Parcs Disney	-20%	Avantage réservé au détenteur de la carte uniquement. Prix par visite et hors billets d'entrée au(x) Parc(s). Nombre de places limitées et selon disponibilité. Les visites peuvent être annulées ou modifiées sans préavis. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés par un adulte payant. Inscriptions maximum 10 jours à l'avance.	Bureau des Relations V.I.P. :
Tour Guidé de La Tour de la Terreur* <small>* Est inspirée de The Twilight Zone®, marque détenue par CBS, Inc. Tous droits réservés.</small>	-20%	Avantage réservé au détenteur de la carte uniquement. Prix par visite et hors billets d'entrée au Parc. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés par un adulte payant. Proposé chaque mercredi et samedi à 9h10 dans la limite de 10 personnes et selon disponibilité du service. Réservation obligatoire. Pour participer au tour guidé, vous devez être en possession d'un billet d'entrée au Parc ou d'un Passeport Annuel, valable le jour de la visite. A l'issue du tour guidé, possibilité de faire l'attraction. Attention, cette attraction comporte des restrictions de taille et de conditions physiques indiquées à l'entrée. Les enfants ne pouvant pas faire un tour de cette attraction doivent rester sous l'entière responsabilité d'un adulte.	- Téléphone : +33 (0)1 64 74 21 26 - Fax : +33 (0)1 64 74 26 62 - E-mail : dlp.relations.vip@disney.com
Celestia Spa au Disneyland Hotel	-10%	La liste détaillée des soins bénéficiant de cette remise est disponible directement au Celestia Spa. Offre valable pour le(s) détenteur(s) de la carte Club Actionnaires uniquement. La piscine intérieure, le bain à remous, le sauna, le hammam et la salle de remise en forme sont réservés aux résidents du Disneyland Hôtel.	Contactez directement le Celestia Spa au : +33 (0)1 60 45 66 05
Golf Disneyland	-15%	Réduction sur les "green fees" réservée au détenteur de la carte uniquement.	Informations au +33 (1) 60 45 68 90
PanoramaMagique à Disney Village	-10%	Avantage réservé au détenteur de la carte uniquement.	Informations au +33 (1) 60 45 70 52